

L'actualité des milieux naturels gérés par les Conservatoires

Octobre 2019 - N°49

Le Sabot de Vénus

Bourgogne



Selon les saisons, les heures de la journée, les couleurs, les ombres et les lumières, nombre de paysages des sites conservatoires inspirent les photographes en herbe que sont les salariés, bénévoles et adhérents des Conservatoires. Retrouvez dans ce "Coin des photographes" une sélection des plus belles photos qu'ils ont envie de vous faire partager. Ils vous livreront également les raisons pour lesquelles ils ont immortalisé ces instants.

Faites-nous partager vos plus beaux clichés de paysages pris sur des sites gérés par les Conservatoires.

Envoyez-les à
olivier.girard@cen-bourgogne.fr

Pensez à ajouter une courte anecdote.

Le coin des photographes



Falaises de Saint-Moré sur le site de la Côte de Char (89)



“ Voici la Côte de Char. Vous ne pouvez pas vous tromper, c'est le seul massif géologique de l'Yonne coupé par un tunnel. L'ambiance là-haut sent le thym et les cigales. En effet, les calcaires durs du Jurassique, la bonne exposition et le peu de précipitations caractéristique de ce micro-climat du sud auxerrois favorisent fortement le développement d'espèces méridionales ou steppiennes. Me sentant tel le Voyageur de Caspar David Friedrich* devant la mer, ce paysage m'inspira le romantisme allemand de Novalis**. Ce point de fuite entre le minéral, le végétal et l'eau me laissait rêveur, je pris donc une photo... ”

Maxime JOUVE - Chargé de missions territorial Yonne au Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

* Caspar David Friedrich : peintre et dessinateur allemand du mouvement romantique allemand du XIX^e siècle

** Georg Philipp Friedrich, appelé Novalis : poète romantique allemand du XVIII^e, géologue et minéralogiste

Au sommaire

4. Les Conservatoires en action

- De nouveaux « indics » à six pattes pour la gestion des milieux naturels
- Vers un Contrat territorial pour le Val de Loire
- Un troupeau itinérant pour les milieux francs-comtois
- Quand animations scolaires riment avec pelouses calcaires

9. Les temps forts

10. Au cœur des sites conservatoires

- C'est le Carnaval à Uchon !
- La Réserve Naturelle Régionale de la Tourbière de la Grande Pile

14. Quoi de neuf sur les sites conservatoires ?

16. La vie de l'association

17. Et dans le réseau des Conservatoires ?

18. Des partenariats pour mieux préserver la nature

- Brèves
- Sigogne, le géo-visualiseur de la biodiversité

20. La nature à la loupe

- Quand la roche « flirte » avec le sol
- Astuces et anecdotes naturalistes

22. Promenons-nous sur les sites

- La Réserve Naturelle Régionale de la Côte de Mancy
- L'étang de Marcenay-Larrey

Le mot des présidents

La protection de la nature doit être une ambition et un projet collectifs ! Nous l'avons dit, nous l'avons répété depuis plusieurs années, plusieurs décennies. Forts d'avoir confronté et partagé nos regards entre Bourguignons et Francs-Comtois durant ces derniers mois en vue d'élaborer notre plan d'action quinquennal régional, nous pouvons vous le dire à nouveau.

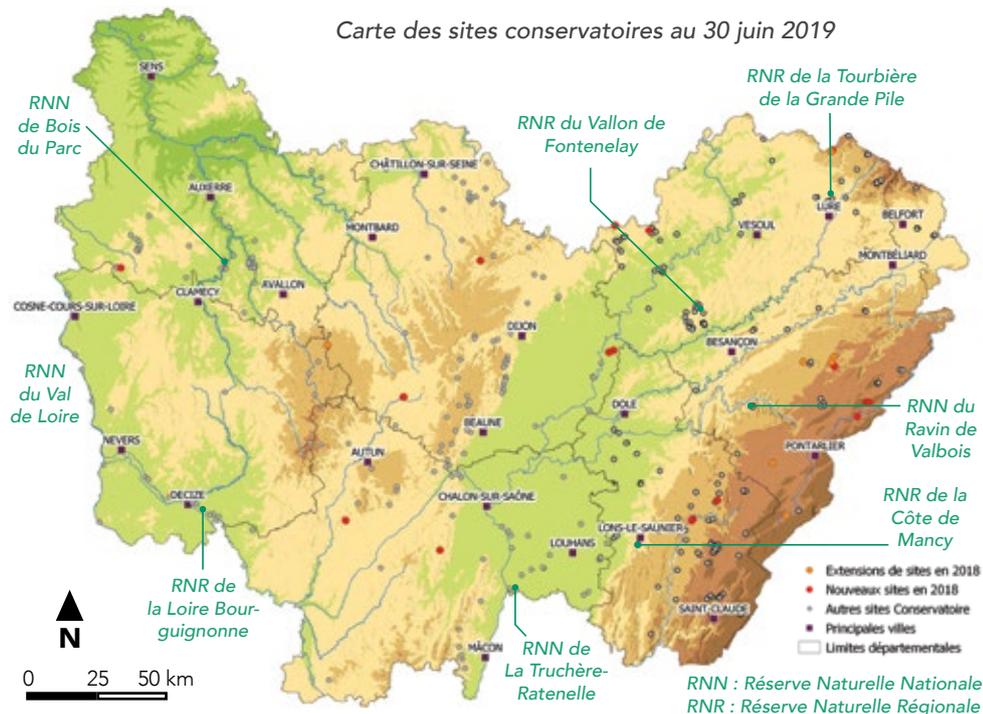
Ce sera évidemment le cœur de l'action que nous, membres élus des Conservatoires, allons continuer à porter ensemble mais ce doit être aussi le cœur de l'action collective. Ce collectif, il se compose de nos équipes de professionnels, de nos conseils d'administration, de nos bénévoles mobilisés, mais il doit aussi vous mobiliser, Vous : Partenaires, Sympathisants, Élus, Citoyens...

Nous devons aller au-delà de la prise de conscience sociétale, nous devons être acteurs ensemble, en collaboration, en association. Pour protéger la nature, nous devons aller plus loin...

• Muriel LORIOD-BARDI
Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté

• Daniel SIRUGUE
Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

Carte des sites conservatoires au 30 juin 2019



Sources : BD Alti IGN 2011, BD Carto IGN 2011, BD Carthage IGN 2011, CENB 2019, CENFC 2019 • Auteur : CENB 2019



Les Conservatoires en action

De nouveaux “indics” à six pattes pour la gestion des milieux naturels

Étudier des insectes pour caractériser des milieux naturels, suivre leur évolution ainsi que leur gestion, est désormais pratique courante. Les papillons de jour, les libellules, les criquets, les sauterelles et les grillons sont ainsi utilisés depuis longtemps. Depuis quelques années, les Conservatoires de Bourgogne et de Franche-Comté se lancent dans l'étude de nouveaux groupes indicateurs, profitant de dynamiques locales ou nationales.

Fausse guêpe pour vrai diagnostic

Les **syrphes** - cette famille de mouches bariolées dont certaines sont bien connues pour mimer des guêpes - sont dans le collimateur des gestionnaires depuis quelque temps maintenant. **Une méthode nommée «Syrph the net»** a été élaborée dans les années 1990 par le docteur Martin Speight, et **développée en Franche-Comté** par les équipes des Réserves Naturelles Nationales de Remoray et du Ravin de Valbois (25). Elle consiste à comparer une liste d'espèces théoriquement présentes lorsque le milieu n'est pas perturbé à la liste des syrphes effectivement récoltés sur le terrain, et à **noter ainsi l'intégrité des milieux naturels**. L'analyse de la biologie des espèces de syrphes présentes et absentes, et en particulier des micro-habitats utilisés par les larves, permet d'**identifier les dysfonctionnements et les menaces pesant sur les milieux naturels**.

Cette méthode est applicable à tous les types de milieux naturels terrestres et a été **développée sur six sites de tourbières, forêts et pelouses sèches du Conservatoire de Franche-Comté**. Elle vient de **s'exporter en Bourgogne** où elle est mise en place cette année sur les Réserves Naturelles Nationales de Bois du Parc (89) et de La Truchère-Ratenelle (71) gérées par le Conservatoire.

1 *Parhelophilus consimilis*, syrphe dont la larve aquatique spécialiste des tourbières est sensible à la qualité de l'eau.
J. Claude - ARNLR



Dans le cadre du programme **Life** **Tourbières du Jura**, **10 sites tourbeux récemment restaurés font l'objet d'un suivi basé sur les syrphes**. L'objectif est de pouvoir évaluer la réussite des travaux en comparant la fonctionnalité des milieux avant et après intervention.

Le mot barbare « saproxylique » recouvre l'ensemble **des espèces de coléoptères qui dépendent, pendant une partie de leur cycle de vie, du bois mort ou mourant et des autres organismes qui s'y développent**. Ces insectes, qui constituent une part importante de la biodiversité forestière, ont été utilisés par l'école d'ingénieurs de Purpan et l'Office National des Forêts pour développer **une méthode de caractérisation de la qualité des forêts françaises**. Une liste de référence de **300 espèces bioindicatrices** est utilisée pour **attribuer une note de patrimonialité à un massif forestier donné** en fonction des coléoptères inventoriés.

Cette notation permet d'**effectuer des comparaisons entre différents massifs à l'échelle nationale ou régionale**, et de **hiérarchiser ainsi les enjeux de conservation**. Les coléoptères saproxyliques étant sensibles à la qualité et à la quantité de la ressource en bois mort ou mourant, leur étude permet aussi d'**adapter la gestion sylvicole** en fonction des enjeux identifiés.

Les coléoptères aquatiques au service de la gestion des mares

Pour gérer au mieux les mares, un indicateur aidant à évaluer la fonctionnalité de ces milieux manquait jusqu'alors. Le **GRoupe d'Étude des Invertébrés Armoricaains (GRETIA)** et le **Muséum National d'Histoire Naturelle** ont ainsi élaboré **un indicateur basé sur le groupe des coléoptères aquatiques (IcoCAM)**. Pour cela, il suffit de dresser la liste des espèces présentes dans une mare donnée et de la comparer aux résultats de référence obtenus avec la même méthode sur un panel important de mares aux contextes variés. Cette liste d'espèces est alors analysée sous de multiples angles comme le nombre d'espèces observées, la rareté de celles-ci, la diversité des modes de vie. Une sorte d'étude sociologique avec un tuba !

Depuis 2016, le Conservatoire de Bourgogne a déjà utilisé l'IcoCAM sur 20 sites. Ceci a permis de **réorienter les travaux de restauration des mares étudiées**, notamment au profit d'espèces rares de milieux riches en matières organiques, ou de **faire ressortir l'intérêt d'un couvert forestier** sur certaines mares.

Les Conservatoires de Franche-Comté et de Bourgogne expérimentent l'étude des coléoptères saproxyliques sur plusieurs de leurs sites forestiers : la Réserve Naturelle Nationale du Ravin de Valbois (25) et la Réserve Naturelle Régionale de la Tourbière de la Grande Pile (70), les sites de la Vallée du Branlin (89) et le Bois de Reversey (71).

L'étude des **coléoptères saproxyliques** de la **Réserve Naturelle Nationale du Ravin de Valbois** a mis en évidence la présence de **45 espèces bioindicatrices**. C'est ainsi l'un des sites les plus riches de la région dans l'état actuel des connaissances !



2

2 Le cycle de vie du Cardinal est lié au bois mort car sa larve se développe sous l'écorce décollée des arbres dépérissants.
C. Foutel - CENB

3 Piège « Polytrap » utilisé pour capturer les coléoptères saproxyliques
D. Langlois - CENFC

4 Le Dytique marginé, sorte de gros « scarabée » aquatique, est adepte d'une alimentation carnivore. Les larves s'adonnent même au cannibalisme. Leurs enzymes liquéfient leur proie, leur permettant ainsi de s'orienter vers la fast-food.
C. Foutel - CENB



4



3

Tous ces nouveaux bioindicateurs devraient permettre aux Conservatoires de mieux appréhender les dysfonctionnements des milieux naturels et ainsi affiner la gestion à mettre en place.



Les Conservatoires en action

Vers un Contrat territorial pour le Val de Loire

Depuis les années 1950, la Loire a subi de fortes dégradations (surexploitation des alluvions, rectification du lit, enrochement des berges, etc.), impactant notamment la ressource en eau ainsi que la biodiversité. Afin de répondre à ces enjeux, un Contrat territorial est en cours de déploiement sur le Val de Loire.

Qu'est-ce qu'un Contrat territorial ?

Cet **outil d'accompagnement technique et financier**, proposé par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, s'adresse aux acteurs d'un bassin versant* qui s'engagent ensemble à améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques de leur territoire. Un programme d'actions concernant plusieurs thématiques (pollutions diffuses, restauration des cours d'eau et des milieux humides, gestion de la ressource en eau) est alors co-construit. Après validation, il est **mis en œuvre sur 3 ans** qui pourront être renouvelés.

* Les acteurs d'un bassin versant peuvent être des collectivités, établissements publics, services de l'État, professionnels de l'agriculture, de l'industrie, du tourisme, associations de pêche, de chasse, naturalistes, etc.

Les objectifs du Contrat territorial

Pour répondre au défi du changement climatique qui laisse présager une baisse des débits des cours d'eau d'au moins 20% à l'horizon 2070, il faut dès aujourd'hui **mobiliser l'ensemble des forces vives des territoires autour d'un projet commun**.

Dans le cas du Contrat territorial pour le Val de Loire, il s'agira de mener des opérations visant à **restaurer la dynamique naturelle du fleuve**, garante de sa capacité à **fournir une ressource en eau en quantité et qualité suffisantes**, à **limiter le risque d'inondation**, à **préserver sa biodiversité** et à **favoriser l'attractivité touristique du territoire**.

Une longue phase de construction

Les **Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne et de l'Allier** assurent ensemble le pilotage de l'élaboration du Contrat territorial. Pour commencer, **un état des lieux**, nourri par la mobilisation de 60 acteurs locaux, a été élaboré en 2018. Cette année, **un diagnostic partagé** est en cours de co-construction. Ce dernier alimentera ensuite **un programme d'actions pluri-thématiques** et opérationnel à partir de 2020.

Les chiffres-clés du territoire

- **2 régions** : Bourgogne-Franche-Comté et Auvergne-Rhône-Alpes
- **3 départements** : Allier, Nièvre et Saône-et-Loire
- **62 communes** regroupées en 11 inter-communalités
- **50 550 ha** de plaine alluviale
- **490 km de rivières** dont 170 km de Loire, depuis Iguerande (71) jusqu'au bec d'Allier à Marzy (58)

La mobilisation de toutes les catégories d'acteurs du bassin versant et l'important travail de concertation aboutiront à un programme ambitieux afin de retrouver un fleuve dynamique capable d'assurer toutes ses fonctions.



Pas moins de 150 personnes ont déjà participé aux rencontres organisées par les deux Conservatoires (réunion d'état des lieux et ateliers thématiques).

R. Gamelon - CENB

Elvis, Icare, Isildur, Falco et Gandalf sur les coteaux de Vuillafans-Echevannes (25).
Ce sont les adhérents et abonnés des réseaux sociaux qui ont voté pour nommer les chevaux et les vaches.
T. Morvan - CENFC

Les Conservatoires en action

Un troupeau itinérant pour les milieux francs-comtois

Le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté vient d'acquérir cette année un troupeau de vaches et de chevaux afin de gérer des secteurs trop contraignants pour un élevage agricole classique. Présentation de ces nouvelles recrues et de leur action !

Koniks Polskis et Galloways...

Le Conservatoire de Franche-Comté intervient **en partenariat avec des agriculteurs locaux** pour notamment remettre en place du **pâturage** sur des milieux naturels afin de les entretenir et les préserver. **Certains milieux sont toutefois trop contraignants** (pente, accès, humidité, etc.) pour trouver une solution de pâturage pérenne dans le cadre d'une activité agricole.

C'est pourquoi **le Conservatoire vient d'acquérir son propre troupeau** de 10 vaches Galloway et 5 chevaux Konik Polski, races rustiques, pour intervenir sur des secteurs exigeants.

Les Galloways sont de petites vaches rustiques, d'origine écossaise, adaptées aux terrains difficiles.
T. Morvan - CENFC

Marin TOULIER

Nouveau technicien pastoral au Conservatoire

Les effets du pâturage sont déjà visibles.



“ Arrivés en mai sur les Coteaux de Vuillafans-Echevannes, les chevaux et les vaches du Conservatoire ont bien pris leurs marques ! **Les effets du pâturage sont déjà visibles** et **les deux types d'animaux se complètent bien** : les chevaux consomment plutôt la strate herbacée tandis que les vaches vadrouillent dans les buissons épineux. Pour l'installation des bêtes, qui n'a pas été simple sur ces coteaux très pentus, nous avons été aidés par le Conservatoire bourguignon, qui a déjà plusieurs années d'expérience dans la gestion d'un tel troupeau. ”

... en guise de solution pour les coteaux de Vuillafans et Echevannes

Le **Syndicat mixte Haut-Doubs Haute-Loue** (animateur du site Natura 2000 « Vallée de la Loue et du Lison »), le **Département du Doubs** (au titre des Espaces Naturels Sensibles), la **Chambre interdépartementale d'Agriculture 25/90** et les **communes de Vuillafans et Echevannes (25)** ont engagé depuis longtemps des démarches pour conserver les coteaux d'intérêt écologique et paysager majeur actuellement en déprise agricole. La création en 2017 de l'**Association foncière pastorale autorisée des Coteaux de Vuillafans-Echevannes**, qui regroupe environ **400 propriétaires** sur une surface de **90 ha**, a permis de se doter d'un **outil foncier indispensable pour la gestion de ce site**.

D'importantes recherches visant à trouver des solutions agricoles permettant le pâturage et l'entretien des milieux ouverts ont été engagées mais se sont soldées par un échec, face aux difficultés de valorisation économique du site (forte pente, enrichissement, enjeux environnementaux, etc.). C'est pourquoi en 2018, le Conservatoire a proposé de **mettre en place un pâturage** avec ce troupeau itinérant.

Outre l'installation d'équipements, le Conservatoire franc-comtois met ainsi à disposition son troupeau, géré par Marin TOULIER recruté en avril dernier. Le troupeau sera amené à pâturer d'autres sites au cours de l'année.



Les Conservatoires en action

Quand animations scolaires riment avec pelouses calcaires

Quoi de mieux que d'emmener les enfants sur le terrain pour les sensibiliser à la découverte et à la préservation de la nature proche de chez eux ? C'est ce à quoi s'attache le Conservatoire de Bourgogne qui, depuis sept ans, accompagne des élèves sur les pelouses calcaires.

Des animations au service de la gestion des sites

Afin de mieux faire comprendre ses actions et faciliter l'appropriation des enjeux de préservation de la biodiversité, **le Conservatoire renforce son intégration dans les territoires, notamment par l'organisation d'animations scolaires.** Les pelouses calcaires, milieux emblématiques de la région et représentant le quart des surfaces gérées par l'association, sont pour le moment le terrain de prédilection de ces animations.

Une "boîte à outils" pédagogiques

Un panel d'outils spécifiques aux pelouses calcaires ainsi qu'un livret « mode d'emploi » ont été conçus par le Conservatoire. Ils permettent **la découverte sensorielle, analytique et ludique** de ces milieux et de leur biodiversité. Ils aident aussi à comprendre l'adaptation des espèces à leur environnement, les relations entre elles, le rôle de l'Homme dans l'évolution des milieux et le travail du Conservatoire sur les sites.

Marie-Hélène DUBOIS

Enseignante à l'école primaire de Bussières (71)

Apprendre... c'est une belle aventure!



“ Apprendre comment ? Pourquoi ?

*C'est notre défi permanent d'enseignant : impliquer - motiver - soutenir. C'est ce que permettent les animations proposées par le Conservatoire. Sur deux années, tous les élèves de notre école ont pu découvrir **la pelouse calcaire du Monsard**, sur notre commune.*

J'ai construit mes leçons de sciences sur le « Vivant », à l'appui des visites sur site. Ce fut facile de **parler de faune et de flore** après avoir recherché, observé, dessiné les trouvailles. La découverte des caractéristiques d'une pelouse calcaire a permis en même temps **la lecture d'un paysage**, formidable point de départ à une leçon sur les paysages de France.

Enfin, **une animation avec les familles a été organisée**, permettant une forme d'évaluation douce des acquis des enfants. Le soutien professionnel de Cécile et Caroline était très rassurant. Comme mes élèves, j'ai été très attentive à chaque rencontre : merci.



2

Depuis 2013, près de 700 élèves de maternelle jusqu'au CM2 (soit 35 classes) ont déjà arpenté 14 sites de pelouses calcaires gérés par l'association, encadrés par Cédric, Caroline et Cécile, en charge de ces actions au Conservatoire.

1 Après avoir retrouvé une plante donnée grâce à sa description, les enfants doivent l'observer et la dessiner.
C. Najean - CENB

2 Capturer les insectes, les observer puis les relâcher est une activité bien appréciée des enfants!
C. Najean - CENB

Enseignant, animateur nature ou simple curieux, vous pouvez télécharger les **outils pédagogiques « Pelouses calcaires »** du Conservatoire sur www.cen-bourgogne.fr

1

Les équipes des deux Conservatoires presque au complet réunies à Chaux-des-Crotenay (39)

O. Girard - CENB



Les temps forts

1

Un séminaire "remue-méninges"

En avril dernier, les salariés des Conservatoires de Bourgogne et de Franche-Comté se sont retrouvés pendant deux jours à Chaux-des-Crotenay dans le Jura, au cœur de nombreux sites gérés par le Conservatoire franc-comtois. L'objectif ? **Travailler à l'élaboration d'un nouveau plan d'actions quinquennal commun. Des ateliers en salle ou sur le terrain de « vision partagée »** mais aussi **des groupes de travail** sur les missions et actions des Conservatoires ont été riches en échanges et ont permis de poser des bases solides de réflexion pour la suite.

2

Un sentier tout neuf

Le 5 juillet dernier, le **Conservatoire, Carrières Bourgogne Sud (CBS)** et la **commune de La Rochepot (21)** ont inauguré **le tout nouveau sentier de découverte du patrimoine naturel et culturel du site de La Chaume**, marquant l'aboutissement de deux années de travail. La **soixantaine de participants** a parcouru une partie de la **boucle de 4,2 km, ponctuée d'aménagements pédagogiques** valorisant notamment les pelouses calcaires du site. Un verre de l'amitié a clôturé ce moment convivial.

3

40 ans, ça se fête !

Cette année, la **Réserve Naturelle Nationale de Bois du Parc fête ses 40 ans d'existence !** Pour célébrer dignement cet anniversaire, le Conservatoire a concocté **un programme d'animations originales mêlant nature et culture**, entre le 3 avril et le 21 septembre. Visites guidées de la réserve, projection cinématographique en plein air, concert sifflé par les Chanteurs d'oiseaux, chorale, « cabinet de poésie générale », ont rassemblé **près de 200 personnes** au total sur la réserve naturelle. Un véritable succès !

3



3 Représentation du Théâtre Éprouvette à la Réserve Naturelle Nationale de Bois du Parc

C. Najean - CENB

2

2 Ouverture officielle du sentier par Daniel SIRUGUE, Président du Conservatoire, Laurent DELAFOND, Directeur de CBS, Jérôme BILLARD, maire de La Rochepot, Denis THOMAS, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud et Président de l'Office de Tourisme du Pays Beaunois, Pierre POILLOT, Conseiller départemental, Didier PARIS, Député

O. Girard - CENB



4 Inauguration de l'Espace Naturel Sensible de l'étang de Marcenay-Larrey, en présence de François SAUVADET, Président du Conseil départemental, Yves SIMON, Conseiller municipal de Larrey, André ROGOSINSKI, Trésorier de la Fédération de pêche de Côte-d'Or et de Daniel SIRUGUE, Président du Conservatoire

G. Doucet - CENB

L'étang de

Marcenay-Larrey, site conservatoire co-géré avec la Fédération de Pêche de Côte-d'Or situé sur les communes de Marcenay et Larrey dans le Châtillonnais, a été **officiellement inauguré « Espace Naturel Sensible »** de Côte-d'Or le 21 mai dernier.

4



Au printemps, le Genêt à balais colore de jaune la lande acide, tandis que les fleurs roses de la Callune apparaissent à l'automne.
H. Hontang - CENB



Au cœur des sites conservatoires

C'est le Carnaval à Uchon !

Au cœur du massif granitique d'Uchon (71), similaire à celui du Morvan, se cachent des curiosités géologiques peu communes en Bourgogne et rares en France : les chaos granitiques. Mais le site des Rochers du Carnaval abrite bien d'autres richesses...

Le royaume du Genêt à balais et de la Callune

La lande acide, milieu naturel typique du Morvan, domine sur le site des Rochers du Carnaval. Des pelouses acides, stade de dynamique de végétation plus jeune, se déploient également autour des chaos et au contact des landes. Ces milieux naturels sont rares en Bourgogne-Franche-Comté. Les plantes présentes sont caractéristiques des sols acides, particulièrement secs et pauvres en éléments nutritifs. C'est le cas du Genêt à balais, de la Callune ou Fausse bruyère ou encore de la Spargoute printanière et de la Jasione lisse, toutes deux très rares et protégées en Bourgogne. Ces milieux ouverts, rocheux et secs, accueillent une faune spécifique, comme le Lézard à deux bandes (anciennement appelé Lézard vert), l'Alouette lulu et l'Azuré du thym, un petit papillon.



1

2

Un joyau du patrimoine français

En raison de son aspect pittoresque, le site des Rochers du Carnaval, d'une superficie de 12 ha, a été désigné « site classé » le 28 juillet 1940 par l'État français.

Cette protection réglementaire vise à conserver l'état et l'esprit de ce lieu dont l'intérêt paysager est reconnu à l'échelle nationale.

Situés à Uchon, au sein du Parc naturel régional du Morvan, les Rochers du Carnaval sont surnommés la « perle du Morvan ».

- 1 La Jasione lisse, plutôt montagnarde, fleurit de juin à septembre.
M. Jouve - CENB
- 2 Le Dectique verrucivore recherche les prairies à hautes herbes.
G. Doucet - CENB



Autrefois entretenues par pâturage, **les landes et pelouses du site sont aujourd'hui naturellement colonisées par les arbres et arbustes**, ce qui dégrade l'état de ces milieux et de la biodiversité typique associée. Depuis 1996, le **Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne**, devenu **propriétaire d'une partie des parcelles**, assure la **gestion écologique des Rochers du Carnaval**, en accord avec les autres propriétaires et en concertation avec les différents partenaires et usagers. Afin de maintenir les pelouses et landes ouvertes et de pouvoir admirer encore longtemps les chaos granitiques et le paysage, **des interventions régulières sont nécessaires comme le débroussaillage, la coupe d'arbres ou encore le retour au pâturage**.



Jean-Marc DUMONT

Maire d'Uchon (71)

Je remercie le Conservatoire...

“ Le site des Rochers du Carnaval est **un lieu exceptionnel**. Il offre une vue panoramique dégagée sur tout le Morvan, ce qui est rare dans cette région, où l'emprise de la forêt de feuillus et de résineux est forte.

De plus, le site des Rochers du Carnaval appartient à une vingtaine de personnes, selon un mode de propriété complexe et ancien : les biens non délimités. Cela ne favorisait pas l'entretien de cet espace.

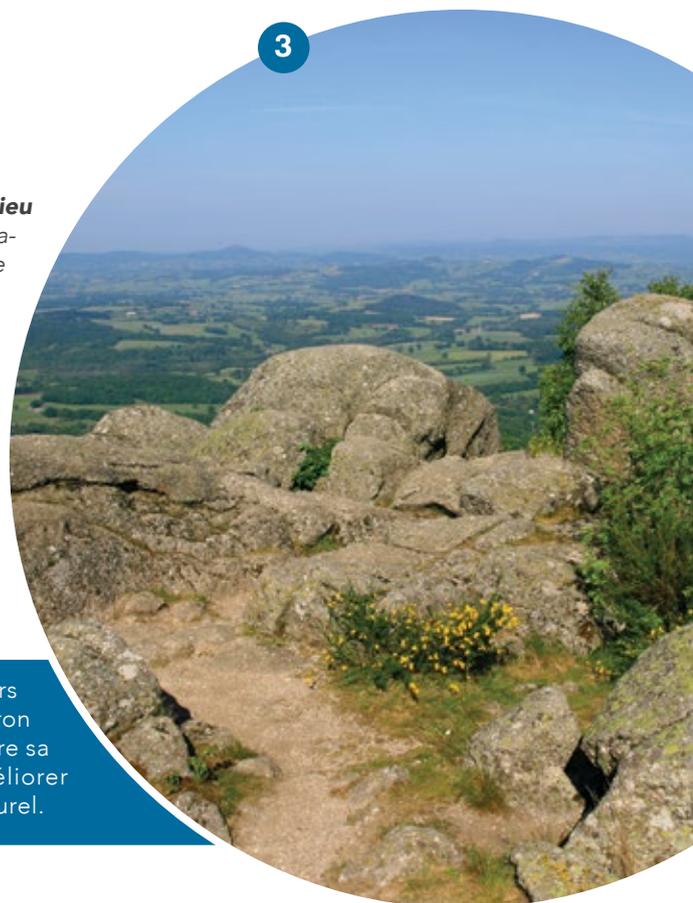
La proposition du Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne de prendre en main la gestion du site a donc été la bienvenue.

Cela permet une mise en valeur cohérente et surtout le risque de retour à la friche est désormais écarté. ”
Merci au Conservatoire.

Bien qu'en propriété privée, le site est ouvert au public. C'est d'ailleurs **l'un des sites les plus fréquentés de Saône-et-Loire** avec environ **15 000 visiteurs par an**. Le sentier, balisé et aménagé pour permettre sa découverte, a fait « peau neuve » fin 2018 - début 2019 pour améliorer l'accueil des visiteurs tout en limitant l'impact sur le patrimoine naturel.

Phénomène naturel ou diablerie ?

Même si les chaos granitiques semblent avoir été posés comme par magie, ils sont en fait le fruit d'une histoire longue de 300 millions d'années : celle de l'érosion des roches formées à l'ère primaire. Après leur apparition en surface, certains blocs ont basculé et se sont empilés pour former les chaos.



3

Répondre aux enjeux écologiques, paysagers et de fréquentation humaine est une nécessité pour préserver ce site exceptionnel. Le Conservatoire et ses partenaires continuent de travailler ensemble pour atteindre ces objectifs.



4

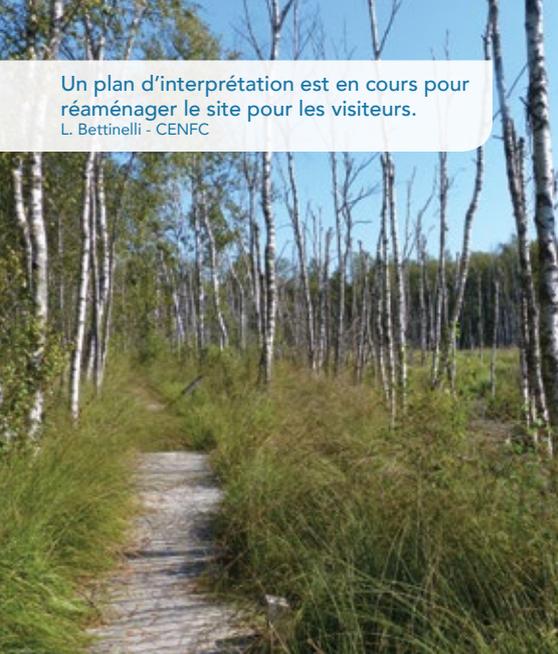


5

3 Du site des Rochers du Carnaval, un panorama sur les paysages de la vallée de l'Arroux s'offre aux visiteurs.
M. Jouve - CENB

4 Les nouveaux aménagements du sentier ont concerné le parking, le balisage, la conception et la pose de nouveaux panneaux d'information.
G. Aubert - CENB

5 Opération de coupe de genêts et évacuation par traction animale
F. Jeandenand - CENB



Au cœur des sites conservatoires

La Réserve Naturelle Régionale de la Tourbière de la Grande Pile

Il y a plus de 130 000 ans, un lac glaciaire commençait à accumuler patiemment dans ses sédiments les témoignages d'un climat et d'un paysage en évolution. Épargné par la dernière glaciation, le lac est devenu tourbière avec le temps. La Grande Pile, mondialement reconnue pour ses archives naturelles exceptionnelles (sans équivalent connu en Europe) est depuis 2016 classée en réserve naturelle régionale.

De nouvelles pistes d'actions

Située à proximité de Lure, au pied du plateau des Mille Étangs, la réserve naturelle est constituée de plusieurs entités tourbeuses imbriquées sur une **soixantaine d'hectares**, au cœur des forêts communales de Saint-Germain (70). Au centre du site, la Grande Pile est gérée par le **Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté** depuis une vingtaine d'années. Aujourd'hui, le tout **nouveau plan de gestion** de la réserve naturelle dresse un bilan précis des enjeux et propose des pistes d'actions pour une période de 10 ans (2019-2028).

Conservier le patrimoine naturel existant dans sa diversité

L'un des enjeux concerne la conservation des habitats actuels, homogènes mais abritant un **patrimoine naturel remarquable**.

- Les **milieux forestiers** dominent. Le **bouleau** y règne en maître sur les sols tourbeux, dans une ambiance feutrée par les tapis de **sphaignes**. L'analyse de carottes* de tourbe a montré qu'il occupe ici une place de choix depuis la genèse de la tourbière et n'est donc pas seulement un envahisseur indésirable lié à l'assèchement du site. Les **boulaies**** et les **chênaies-boulaies** de ceinture présentent un cortège riche et original de **champignons** et apportent le gîte à plusieurs hôtes prestigieux, comme le **Gobemouche à collier** et le **Pic cendré**.

- Enfin, les **milieux tourbeux** ouverts, témoins relictuels de l'exploitation passée du site (voir encadré), concentrent une partie non négligeable des fleurs associées aux cortèges originaux de flore, faune ou fonge (champignons). C'est par exemple l'habitat d'une sphaigne rarissime, **Sphagnum majus**, qui fut mentionnée pour la première fois en France sur le site.

* Carotte : échantillon prélevé sur le terrain
** Boulaie : boisement où prédomine le bouleau



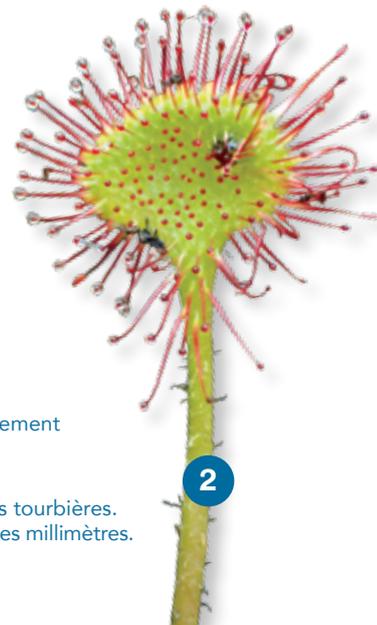
1

1 **Sphagnum majus**, espèce boréale, est présente sur seulement quelques sites en France.

S. Moncorgé - CENFC

2 La Droséra à feuilles rondes est une plante carnivore des tourbières. Ses feuilles munies de poils collants ne mesurent que quelques millimètres.

T. Morvan - CENFC



2

D'autres **sphaignes**, comme *Sphagnum magellanicum*, sont des espèces dites « ingénieuses », **excellentes indicatrices d'un milieu fonctionnel** encore capable de produire activement de la tourbe. Dans le cas des tourbières, le maintien de ce processus écologique étroitement lié au fonctionnement hydrologique du site est toujours un enjeu fort. Il est d'autant plus important ici qu'**un bon fonctionnement est le meilleur garant de la non-destruction des archives climatiques** qui font la notoriété du site. Des **mesures de restauration ambitieuses** sont ainsi envisagées sur des secteurs aujourd'hui dégradés.



Jean-Louis GATSCHINÉ

Maire de Saint-Germain (70)

Une commune impliquée aux côtés du Conservatoire

“ Avec la commune, nous nous sommes engagés depuis longtemps à travailler en partenariat avec le Conservatoire pour la préservation de ce patrimoine naturel, historique et scientifique exceptionnel, encore trop méconnu des habitants. **La commune s'est ainsi montrée proactive pour la maîtrise du foncier, entreprise de longue haleine aujourd'hui quasiment achevée.** Je suis également fortement attaché au fait qu'un projet lié à l'éducation à l'environnement se développe et que la protection de la nature soit non exclusive, en prenant en compte les usages locaux, dans la cohérence et la concertation. ”

La tourbière exploitée à la fin de la première guerre mondiale

Autre archive d'exception, cette photographie de 1918 témoigne de **l'exploitation industrielle de la tourbe sur la Grande Pile il y a un siècle, à la fin de la « grande guerre »**. On y voit des prisonniers allemands mis à rude contribution, sous la garde de soldats russes, pour « assainir » le milieu, extraire quotidiennement 50 tonnes de briquettes de tourbe, organiser leur séchage et leur exportation. **Le réseau de fosses d'extraction et de drains a laissé une marque profonde et durable** sur la topographie du site, son fonctionnement hydrologique et l'évolution de ses habitats (aujourd'hui revenus à un stade beaucoup moins ouvert que sur le paysage illustré).



Photographie prise sur le site de la Grande Pile pendant la guerre de 1914-1918, extraite du journal « L'illustration » de 1918



3

4

5

3 La Grande Pile accueille les premiers couples nicheurs avérés de Sarcelle d'hiver pour le département de la Haute-Saône.
F. Crosset

4 La Leucorrhine à gros thorax, qui affectionne les milieux paratourbeux acides, est particulièrement abondante et facile à observer sur le site. Elle est menacée et d'intérêt européen.
T. Morvan - CENFC

5 Plusieurs mares sont des vestiges de l'ancienne exploitation de la tourbe.
L. Bettinelli - CENFC

Outre les mesures de restauration et la conservation du patrimoine naturel, la réserve naturelle peut nourrir de réelles et légitimes ambitions concernant des partenariats scientifiques à construire ou encore la sensibilisation à travers l'ouverture au public.

1

Sortie en canoë pour sensibiliser les acteurs touristiques aux enjeux de préservation de la Réserve Naturelle Régionale de la Loire Bourguignonne (58)
C. Duthu - CENB



Quoi de neuf sur les sites conservatoires ?

1

La Loire, les oiseaux et... les canoës !

Liée au tourisme vert, la pratique du canoë est appréciée par les visiteurs qui doivent alors apprendre à partager le fleuve. Quoi de mieux que de **sensibiliser en premier lieu les acteurs touristiques du territoire !** Le Conservatoire a ainsi organisé en juin dernier **une descente en canoë sur la Réserve Naturelle Régionale de la Loire Bourguignonne (58), à destination des prestataires de locations, hébergeurs et offices de tourisme**, pour les informer de la fragilité du milieu naturel et les sensibiliser aux bons comportements à adopter. « *Je n'aurais pas imaginé qu'autant d'oiseaux habitent les grèves* », exprime une participante. Ravis, les acteurs touristiques ont désormais en main tous les éléments pour **transmettre la bonne parole auprès de leurs publics.**

2

Des chênes, des aulnes et du cassis

Le Conservatoire étant propriétaire de parcelles dans la vallée du Branlin, la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) a sollicité l'association lors de la vente d'**une parcelle forestière** voisine sur la commune de **Mézilles (89)**. Vu l'intérêt du site, **le Conservatoire s'est porté acquéreur.** En effet, la parcelle présente **quelques vieux chênes** et surtout une partie plus humide d'**aulnaie marécageuse**. Cette dernière abrite notamment du **Cassis sauvage**, extrêmement rare en Bourgogne. Le boisement est également riche en **cavités à pics**, en **chandelles***, en **habitats pour les insectes et autres habitats liés aux bois morts.**



2

14

3



3 Un oreillard en hibernation dans une cavité
C. Foutel - CENB

3

Cavités fermées, chauves-souris préservées... la preuve !

Suite à la **fermeture en 2018 de l'accès au public de trois sites majeurs pour l'hibernation des chauves-souris** dans l'Yonne et en Côte-d'Or, des **comptages de suivis** de ces petits mammifères volants ont été effectués lors de l'hiver 2018-2019... et **les effectifs se sont révélés particulièrement élevés** dans ces trois cavités (1216, 1156 et 322 individus)! Pour deux d'entre elles, ce sont d'ailleurs les effectifs les plus importants connus depuis les débuts des suivis mis en place en 1995 par le Groupe Chiroptères Bourgogne, fondé par le Parc naturel régional du Morvan puis animé par la Société d'histoire naturelle d'Autun. Bien sûr, un an d'observation ne permet pas de conclure que ces augmentations d'effectifs sont liées à la mise en quiétude de ces sites. Cependant, **il semble que la fermeture physique des cavités n'ait pas gêné les habitudes des chauves-souris** pendant l'une des périodes clés de leur cycle de vie.

4

Un beau geste pour la nature !

Le Conservatoire est depuis peu **l'heureux propriétaire d'un marais tufeux de 3 ha à Marey-sur-Tille (21)**. Notre association ne pouvant recevoir ce type de donation, ce que souhaitaient les propriétaires, **la parcelle a été cédée à l'euro symbolique.** Merci à eux ! Repéré dans le cadre des inventaires de milieux humides menés sur le bassin versant de la Tille en 2013, **ce site abrite un cortège floristique typique des bas-marais neutro-alcalins en cours de fermeture.** Au vu de la capacité des milieux humides à se restaurer, **des travaux palliant l'enrésinement et le drainage** rendront toute sa fonctionnalité au site.

2 Le Cassis sauvage est un arbuste poussant dans les forêts marécageuses et les roselières denses.
C. Foutel - CENB

* Chandelle : partie restée debout d'un arbre cassé

5 Le sentier des boucles de la Cure davantage sécurisé

L'équipe technique mène depuis 2018 **des chantiers annuels de sécurisation d'une partie escarpée du sentier des boucles de la Cure** (Saint-Moré, 89), notamment sur les fortes pentes sous les grottes. Des dispositifs de **mains courantes câblées**, installées sur des ancrages dans la roche, permettent désormais de **mieux appréhender cette partie du sentier et de prévenir ainsi les risques de chute** des visiteurs. Deux années supplémentaires seront nécessaires pour poursuivre ces aménagements, ce phasage étant dû à des contraintes budgétaires (matériel adapté onéreux) et de disponibilité de l'équipe.



5

6 La dernière lande du Val de Saône

Nouvelle venue dans le parc des sites conservatoires (2018), **La Chaux** (1,8 ha), située sur la commune de **Vielverge (21)** aux confins de la Côte-d'Or et du Jura, accueille **l'une des dernières, si ce n'est la dernière, lande du Val de Saône**. Longtemps entretenu par les services de la commune puis délaissé depuis 2015, le site s'est fortement embroussaillé. Ceci a conduit le Conservatoire à **rédiger un plan de gestion en 2019, préalable nécessaire à la mise en place de travaux de restauration en 2020**. L'**arrachage d'aulnes** et le **broyage avec exportation des broussailles** redonneront une seconde jeunesse à ce site.



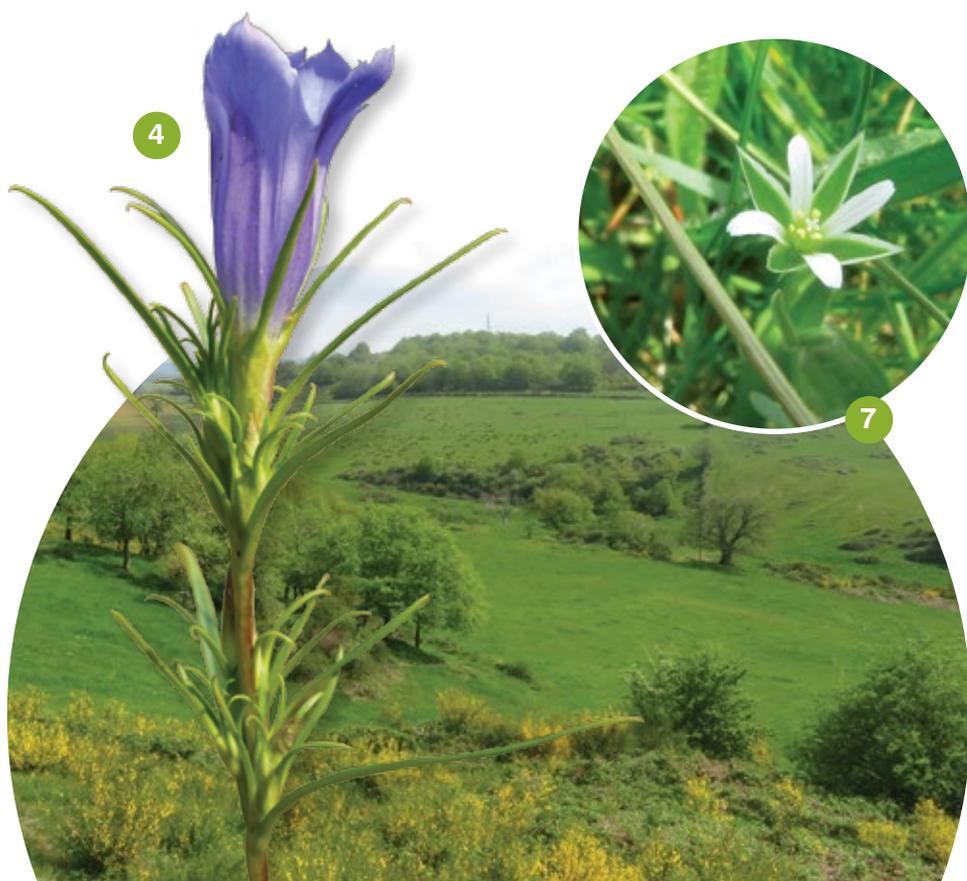
6

7 Une belle acquisition pour le Conservatoire

Le Conservatoire est en train d'acquérir un ensemble de 64ha de pelouses et landes sur sols acides, de milieux humides et de sources, aux lieux-dits « Montagne de la Chaîne » et « Les Grandes Combes » sur la commune de **Dettey (71)**. Ce site exceptionnel par sa surface de pelouses acides abrite **une faune et une flore diversifiées dont des espèces rares** en Bourgogne comme le **Céraiste dressé**. **La gestion des parcelles se fera en partenariat avec plusieurs exploitants agricoles locaux**, qui en ont assuré l'entretien courant ces dernières années, selon **un cahier des charges précis** établi par le Conservatoire afin de préserver le patrimoine naturel du secteur.

4 La Gentiane pneumonanthe, protégée en Bourgogne-Franche-Comté, pousse à la fin de l'été dans les secteurs humides dont le marais de Marey-sur-Tille (21).
O. Girard - CENB

7 Le Céraiste dressé, très rare en Bourgogne, est majoritairement connu en Saône-et-Loire.
A. Poirel - CENB



4

7

5 Main courante sur un passage en dévers du sentier
G. Aubert - CENB

6 Le Genêt d'Allemagne, en danger en Bourgogne, est présent sur le site de La Chaux.
A. Ardouin - CENB

Quelques nouvelles naturalistes

• En juin 2019, a été observée sur la **pelouse du Beustiau à Givry (89)** une **Fauvette passerinette**, habituellement cantonnée au bassin méditerranéen. C'est la première mention de cette espèce dans l'Yonne !

• Un mâle de **Combattant varié** en plumage nuptial a été régulièrement observé sur la **Réserve Naturelle Régionale de la Loire Bourgogne (58)** entre mai et juin. Ce fait est plutôt original du fait de la rareté de cette espèce le long de la Loire, en particulier à cette période. Un nouveau mâle a été repéré en sa compagnie fin juin. Ces observations sont très rares localement.

• En 20 ans de suivi des oiseaux nicheurs des grèves sur la Réserve Naturelle Nationale du Val de Loire, 2019 est la première année durant laquelle **aucune Sterne Pierregarin et Sterne naine** ne s'est installée pour nicher. Un bien triste constat...

Par contre, un **Balbuzard pêcheur** chassant deux **Cigognes noires** de son territoire a été noté.



La vie de l'association

Le rendez-vous annuel avec les adhérents

Samedi 15 juin dernier, une cinquantaine d'adhérents, élus, partenaires et salariés du Conservatoire de Bourgogne ont été accueillis à **Saint-Hilaire-Fontaine** dans la Nièvre par Monsieur le Maire, Claude ROYÉ, pour tenir la **33^e Assemblée générale** de l'association. Après le **rapport moral** énoncé par Daniel SIRUGUE, Président du Conservatoire, l'équipe salariée a présenté **une rétrospective illustrée des actions et réalisations faites en 2018** (suivis scientifiques, travaux de gestion, aménagements de découverte, etc.). La séance s'est poursuivie par le **rapport financier** puis l'**élection des nouveaux administrateurs**. Après un **repas convivial**, les participants ont visité la **Réserve Naturelle Régionale de la Loire Bourguignonne** toute proche, gérée par le Conservatoire.



Claude ROYÉ, maire de Saint-Hilaire-Fontaine, et Daniel SIRUGUE, Président du Conservatoire, lors du discours d'introduction à l'Assemblée générale
O. Girard - CENB

La parole à...



Agathe GODOT

Chargée de mission « Vie associative » au Conservatoire de Bourgogne

Promouvoir le Conservatoire, c'est partager nos valeurs.

“ Sensibilisée très tôt à la découverte et à la protection de l'environnement, j'ai toujours aimé

observer la nature, m'arrêter devant les grandes sources d'émerveillement comme les innombrables petits sujets de curiosité... la nature du quotidien, dans le jardin, comme celle découverte lors des randonnées dans diverses régions.

Je suis donc entrée dans le réseau des Conservatoires par passion, d'abord comme stagiaire et bénévole au Conservatoire de Franche-Comté durant mes études, puis salariée au Conservatoire de Haute-Savoie comme chargée de mission pendant plusieurs années, avant de revenir sur ma terre natale. C'est avec enthousiasme que j'ai rejoint cette année l'équipe bourguignonne avec une nouvelle mission tournée vers la vie associative. Promouvoir le Conservatoire auprès des citoyens, c'est partager nos valeurs, sensibiliser aux enjeux de préservation des milieux naturels et faire comprendre comment nous y contribuons.

Quel est ton site naturel préféré en Bourgogne-Franche-Comté et pourquoi ?

J'apprécie la diversité de milieux naturels et de paysages qu'offre notre région. Les **pelouses sèches** près de chez moi sont des lieux de balade sur lesquels je me rends souvent en famille, comme sur le site des **Roches Molouses à Meloisey** (21). Là, je peux faire découvrir à mes enfants une diversité d'espèces avec une vue dégagée sur le paysage alentour.

Quelle est ton espèce animale ou végétale préférée et pourquoi ?

Difficile de donner une préférence !
Mais, en lien avec le site nommé ci-dessus, je pense à l'**Anémone pulsatile** dont j'attends le retour chaque année ou l'étonnant **Ascalaphe soufré**, mi-papillon mi-libellule... ”



Ascalaphe soufré
B. Fritsch - CENB



Et dans le réseau des Conservatoires ?

“ Fréquence Grenouille “ a fêté ses 25 ans !

Au printemps 2019, cela a fait 25 ans que l'**opération nationale de sensibilisation à la préservation des zones humides**, désormais portée par les réseaux des Conservatoires et des Réserves naturelles de France, est née en Champagne- Ardenne. Depuis sa première édition en 1995, **plus de 90 000 personnes** ont pu découvrir le monde des amphibiens et être sensibilisées à leur préservation et au maintien de leurs milieux de vie. Un vif succès donc pour cette campagne annuelle d'animations qui est passée de 30 événements proposés en 1995 à **plus de 500** en 2019 sur toute la France !

Pour en savoir plus :

www.reseau-cen.org

Autoroutes et biodiversité : une affaire qui roule !

Dans le cadre de leur partenariat, les **Conservatoires d'espaces naturels des Hauts de France** et la **Société des Autoroutes du Nord et de l'Est de la France** (Sanef) se sont lancés dans un projet ambitieux. Suite à la délimitation par la Sanef du Domaine Public Autoroutier Concédé sur les autoroutes A16 et A29, des **délaissés autoroutiers présentant des enjeux écologiques pourront être cédés aux collectivités** qui mettront alors en place une démarche de préservation du patrimoine naturel. Les prospections naturalistes ont déjà réservé de belles surprises. L'**Orpin rougeâtre**, petite plante présente uniquement dans l'Oise et dont la dernière donnée datait de 1864, a même été retrouvé !

Vers la restauration des marais salants

Le **Conservatoire des Pays de la Loire** s'est impliqué depuis 2018 dans le projet «**LIFE SALLINA**», porté par la **Communauté d'agglomération de la Presqu'île guérandaise Cap Atlantique** et associant plusieurs structures partenaires. **Près de 400 ha de milieux lagunaires devraient être restaurés** sur les marais salants du Bassin du Mès, de Guérande, de l'Île de Noirmoutier et du Marais breton vendéen, afin notamment de favoriser la nidification de l'**Avocette élégante**. Une collaboration avec les producteurs de sel permettra de développer des pratiques de gestion durable des marais dans un contexte de forte reprise salicole.

Pour en savoir plus :

<https://www.youtube.com/watch?v=Xya6OSWOv20&t=3s>

Un guide des plus beaux sites conservatoires

Savez-vous que **plus de 6 millions de personnes visitent chaque année le millier de sites ouverts au public gérés par les Conservatoires** ? Cap Taillat à Ramatuelle, Landes de Versigny dans l'Aisne, Réserves naturelles de Bois du Parc dans l'Yonne ou de Sixt-Passy en Haute-Savoie, les Quatre lacs dans le Jura... beaucoup de sites prestigieux, connus localement voire nationalement.

Afin de présenter les principaux sites conservatoires incontournables en France, et d'inciter les visiteurs à s'y rendre, le réseau des Conservatoires a conçu **un guide de 160 pages, mettant en avant près de 200 sites**. Publié en collaboration avec l'éditeur **Glénat**, spécialiste de la randonnée, ce livre sera **disponible en librairies** à partir du 4 mars 2020 au prix de **15€**. Un beau projet qui couronne en plus l'année des 30 ans du réseau !

Les **adhérents des Conservatoires de Bourgogne et de Franche-Comté** pourront se le procurer dans nos locaux dès octobre 2019 pour **12 €** seulement.



L'**Avocette élégante** est un échassier présent dans certaines zones côtières.
Pixabay



L'incision du cours d'eau est un sujet sensible sur lequel les questions sont nombreuses.
M. Crouvezier - CENFC

2



2

Réunion de terrain en juillet pour échanger avec des agriculteurs sur des secteurs sensibles des cours d'eau
J-L. Pavat - Chambre d'agriculture du Jura



Des partenariats pour mieux préserver la nature

1 Une Agence régionale pour la biodiversité en Bourgogne-Franche-Comté

Après deux ans de concertation et la mobilisation de nombreux acteurs, **l'Agence régionale de la biodiversité de Bourgogne-Franche-Comté a officiellement vu le jour le 7 juin 2019**, avec la signature de l'arrêté de création par le Préfet de région. Le 8 juillet à Besançon, le Conseil d'administration, composé de 30 membres dont un représentant des Conservatoires d'espaces naturels, a été officiellement mis en place avec pour Président Stéphane WOYNAROSKI, Conseiller régional délégué à la biodiversité. Cette agence a pour mission de devenir **un outil opérationnel facilitant la cohérence des politiques publiques** et l'efficacité des actions sur **l'amélioration et le partage des connaissances**, la **mise en réseau des acteurs** et le **renforcement des dynamiques existantes**, ainsi que la **sensibilisation de la société civile**. Cinquième agence régionale créée en France, celle de Bourgogne-Franche-Comté a pour particularité d'**impliquer le monde économique** dans ses travaux. Basée à Besançon, elle emploiera six salariés.

1 Retrouvez plus d'infos sur la page dédiée à l'Agence de la biodiversité : www.bourgognefranche-comte.fr/biodiversite-lagence-regionale-vient-declorre

3 Le Pélodyte ponctué est aussi appelé « grenouille persillée » en lien avec les taches vertes sur son corps.
S. Gomez - CENB



1

2 Sensibiliser à la préservation des cours d'eau

Le **Conservatoire de Franche-Comté** travaille cette année en partenariat avec la **Chambre d'agriculture du Jura** pour **sensibiliser les agriculteurs et les élus locaux** aux problématiques d'entretien des fossés et des cours d'eau et aux bonnes pratiques sur les milieux humides, et ce sur deux territoires marqués par l'élevage bovin laitier et situés dans la Haute vallée de l'Ain, à savoir la **vallée de l'Angillon** et **celle de la Serpentine**. Après des présentations en salle au sujet de la réglementation, du fonctionnement d'un cours d'eau et des fonctions remplies par les milieux humides, **10 sorties de terrain** rendent concrètes ces préconisations.

Ce projet est l'occasion de faire passer des messages sur les **bénéfices réciproques de la préservation des milieux naturels et de l'activité agricole**, renforçant ainsi l'intérêt d'associer les approches des Chambres d'agriculture et des Conservatoires.

3 Ça gaze avec le Conservatoire

Mis en place en 2018 afin de renforcer le réseau de distribution, le gazoduc Val de Saône déployé par GRT Gaz n'a pas été sans impact sur l'environnement malgré l'exemplarité du chantier. Afin de compenser au maximum les nuisances touchant les milieux naturels, **un partenariat de 30 ans entre GRT Gaz et le Conservatoire de Bourgogne a été signé en 2018 et concerne 59 ha**. Ces mesures compensatoires ont notamment permis **l'acquisition par rétrocession au bénéfice du Conservatoire d'une gravière à Spoy (21)**, connue pour abriter le rare **Pélodyte ponctué**, et **d'une trentaine d'hectares de forêt sur la commune de Bagnot (21)** qui seront conduits en îlots de vieillissement.





Des partenariats pour mieux préserver la nature

Sigogne, le géo-visualiseur de la biodiversité

380 personnes disposent actuellement d'un compte utilisateur et environ 400 personnes ont été formées à l'utilisation de l'outil.

Vous souhaitez savoir quelles espèces sont sur votre commune ? Où se trouvent les milieux humides sur un territoire donné ? Un nouvel outil est désormais là pour vous donner toutes ces informations !

Un accès facilité à l'information sur la biodiversité

Depuis 2011 en Franche-Comté, la prise en compte de la biodiversité est facilitée par **Sigogne** (contraction de Synthèses d'Informations GéOGraphiques sur la Nature). Jouant le rôle de relais vers le Système d'information national sur la nature et les paysages, **cette plateforme collective centralise et assure la diffusion de l'ensemble des données relatives au patrimoine naturel**. Depuis 2018, des démarches sont entreprises pour **étendre cet outil, unique en France, à l'intégralité de la région Bourgogne-Franche-Comté**.

Rendez-vous sur Sigogne !

Sigogne permet à tous les acteurs du territoire d'**accéder, à différentes échelles, à la liste des espèces ou milieux naturels présents**, en précisant leur statut (protection, menaces), mais aussi en donnant des informations détaillées sur les données (producteur, date d'observation).

Une organisation partenariale

L'organisation de Sigogne repose sur **une gouvernance collective**, avec un **Collectif d'administration**, dont les deux Conservatoires sont membres, et un **Comité technique** réunissant tous les producteurs de données et de savoir-faire méthodologiques.

Sur le plan technique, **les données collectées par les différents observateurs sont centralisées, validées puis transmises à la plateforme Sigogne** par des chefs de file identifiés par grandes thématiques. **Les deux Conservatoires d'espaces naturels ont ainsi cette responsabilité pour le volet « espaces naturels »**.

Par ailleurs, ils contribuent à la remontée des données naturalistes auprès des autres chefs de file régionaux.

En fonction du type d'utilisateur, des accès différents sont permis :

- Tout le monde peut consulter librement les données à l'échelle communale,
- Les structures adhérentes à la charte ont quant à elles des synthèses à l'échelle d'un territoire ou d'un secteur visé par un projet d'étude ou d'aménagement.

Sigogne propose aussi **d'autres outils d'analyse** : des cartes de répartition d'une espèce à l'échelle d'un territoire, des cartes de niveau de connaissance sur un périmètre donné, etc.

À ce jour, pour la Franche-Comté, **4,4 millions de données** d'espèces, d'habitats et de milieux naturels sont disponibles, correspondant à 5 647 espèces différentes.



En 2019, Sigogne va gagner en ampleur puisque les données naturalistes de Bourgogne seront accessibles. De nombreux référentiels géographiques vont également être intégrés.

Par exemple, sur Sigogne, le Silène fleur-de-coucou (1) apparaît comme largement répandu à travers la Franche-Comté tandis que le Daphné caméléon (2) n'est présent que sur 8 communes franc-comtoises.
M. Paris et M. Mazuy - CENFC

Ce type d'affleurement rocheux est actuellement menacé sur le massif jurassien.
B. Destrieux - CENFC

Les constructions humaines sont aussi à préserver sur les pâtures.
E. Bunod - CENFC



La nature à la loupe

Quand la roche “flirte” avec le sol

Sous le terme “affleurements rocheux”, se cachent les barres rocheuses, les dalles de pierre, les blocs calcaires et toutes autres formations rocheuses émergeant du sol, en milieu forestier ou dans les espaces ouverts agricoles. Zoom sur ce patrimoine à préserver !

Des origines naturelles ou humaines

Les **paysages karstiques*** de la région offrent de nombreux exemples d'affleurements rocheux, façonnés par l'**érosion** ou les **activités humaines**. Les plus spectaculaires sont les **falaises** et les **lapiaz****, mais il existe aussi des **affleurements plus discrets** dans les pelouses et pâtures, voire même des **constructions humaines** que sont les **murets, murgers, lavières, cabordes** et autres **carrières** de pierre.

Des milieux hostiles mais vivants

Cet univers minéral, **exposé au soleil, au vent, au gel et à la pluie**, paraît stérile et inhabitable. Pourtant, tout un **cortège de plantes et d'animaux** s'est adapté pour y vivre. La roche nue est le royaume des **lichens** et des **mousses**. Les fissures, creux et replats où s'accumule un peu de sol, sont colonisés par des **fougères**, des **orpins** et des **plantes de pelouses sèches**.

Le **Lézard à deux bandes** (anciennement Lézard vert) y vient pour se chauffer au soleil, l'**Engoulevent d'Europe** pour nicher à l'abri d'un buisson, et la chenille de l'**Apollon** pour trouver ses plantes nourricières.

Un patrimoine paysager, géologique et culturel

Qu'ils forment des paysages grandioses à la Roche de Solutré (71) ou dans les reculées de Baume-les-Messieurs (39), ou plus diffus dans les pâtures et forêts de la montagne jurassienne, les affleurements rocheux sont un **atout paysager majeur de la région**.

Ils constituent aussi un **patrimoine géologique, minéralogique et paléontologique** à part entière, témoin des centaines de millions d'années d'évolution de notre planète. Par ailleurs, les constructions de pierre sèche qui en dérivent témoignent des **activités humaines anciennes et des savoir-faire traditionnels**.

* Paysage issu des écoulements souterrains et des phénomènes d'érosion dans les roches calcaires
** Formation géologique calcaire affleurante formant des grandes surfaces plates rocheuses parcourues de réseaux de fissures

Même s'ils semblent immuables, les affleurements rocheux sont menacés

Ces formations géologiques sont soumises aux **activités humaines** qui peuvent les dégrader ou les détruire de manière irréversible.

L'**usage des broyeurs** est par exemple de plus en plus fréquent sur les plateaux du Doubs et du Jura pour faciliter l'entretien mécanique des parcelles.

L'**extension des carrières, l'étalement urbain** et le **développement des voiries et dessertes** contribuent aussi au grignotement de ces milieux.

Les **conséquences sont graves pour la biodiversité** de par la disparition directe d'habitats d'espèces et par la modification des pratiques agricoles qui s'ensuit (artificialisation des prairies, modification du fonctionnement des sols, etc.).

Pour en savoir plus :

Un collectif s'est mis en place pour demander un moratoire et stopper le passage des casse-cailloux dans les pâtures.

Des conférences sont régulièrement organisées (à revoir sur <https://www.dailymotion.com/paysages-massif-jurassien/videos>).

Contact :

paysagesmassifjurassien@lavache.com



Lapiaz à Loulle (39)
L. Bettinelli - CENFC



L'astuce naturaliste de...

Adeline LEPOULTIER

Chargée de missions au Conservatoire de Franche-Comté

La botanique, c'est fantastique !

“ La botanique est une discipline qui paraît difficile. Les espèces sont nombreuses (environ 3500 en Bourgogne-Franche-Comté) et certaines sont très semblables. Alors comment apprendre à les reconnaître facilement, et surtout rapidement ? Voici **trois astuces / formules de botaniste imparables !** ”

• « **Le Charme d'Adam (à dents), c'est d'être (Hêtre) à poil.** » Le secret permettant de différencier charmes et hêtres est caché dans cette petite maxime facile à retenir. La feuille du charme est en effet dentée, tandis que celle du hêtre est bordée de poils. Ce critère est valable jusqu'en automne, après la chute des feuilles !

• **Distinguer vesces et gesses en une seconde !** Les vesces et les gesses appartiennent à la même famille de plantes, et leurs noms très similaires sont sources de confusion. Une astuce permet d'éviter toute erreur : les vesces possèdent des nervures... en V !

• **Genêt à balais ou Ajonc d'Europe ?** Ces deux arbustes font la même taille et produisent les mêmes fleurs jaunes. L'ajonc est cependant très épineux, ce qui n'est pas le cas du genêt. Pour être certain de ne pas intervertir leurs noms, il faut simplement se rappeler que « Tout comme il ne faut pas pousser mémé dans les orties, on ne doit pas jeter tonton dans les ajoncs » ! ”



1 **Feuille de charme « à dents »**
G. Halliez - CENFC



2 **Feuille de hêtre « à poils »**
G. Halliez - CENFC



3 **Vesce**
G. Halliez - CENFC



4 **Gesse**
G. Halliez - CENFC



L'anecdote naturaliste de...

Adeline PICHARD

Chargée de mission territoriale Nièvre au Conservatoire de Bourgogne

La Loutre d'Europe à la reconquête de la Loire

“ Longtemps chassée pour sa fourrure et parce qu'elle était « mangeuse de poissons », la loutre a quasiment **disparu en France dans les années 1990** et est **encore aujourd'hui menacée d'extinction** malgré son statut d'**espèce protégée**. Une recolonisation naturelle et progressive est observée à l'échelle nationale, et, depuis 2010, ce petit mammifère aquatique est **de retour en Bourgogne !** Pour évaluer sa répartition sur le territoire, des prospections de terrain sont effectuées par le Groupe Loutre Bourgogne.

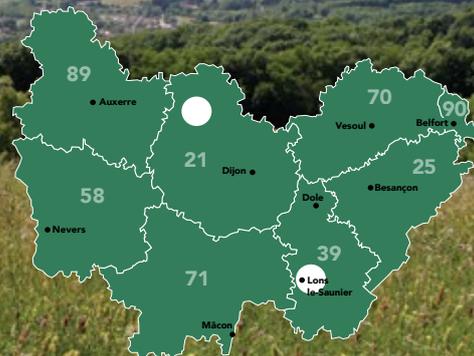
C'est au cours de l'une d'entre elles que **la présence de la loutre a été récemment avérée sur les sites Natura 2000 « Vallée de la Loire entre Imphy et Decize » et « Vallée de la Loire et de l'Allier »,** animés par le Conservatoire de Bourgogne.



Peut-être le savez-vous, mais la loutre étant discrète, nocturne et solitaire, il est très rare de l'observer. **Des indices de présence** sont alors recherchés, notamment les **empreintes** et les **épreintes**. Ces excréments, à l'odeur et à l'aspect très caractéristiques, sont déposés par l'animal sur des éléments bien visibles de son environnement (rochers, troncs couchés, ponts, etc.). Ceci l'aide à se repérer sur son territoire... et facilite la tâche des naturalistes pour confirmer sa présence ! ”

5 La Loutre d'Europe revient en Bourgogne et des indices présagent également son retour en Franche-Comté.
D. Sirugue

Parmi la centaine d'espèces de papillons de jour recensée sur la réserve naturelle, l'Argus bleu nacré virevolte au-dessus des pelouses calcaires.
T. Morvan - CENFC



Promenons - nous sur les sites

39 Un air de garrigue sur la Réserve Naturelle Régionale de la Côte de Mancy

Une promenade nature dépayssante à souhait à quelques pas de la ville... Voilà ce qu'offre ce site exceptionnel. Entre petit air méditerranéen, bal des criquets et chant mélodieux de l'Alouette lulu, la Côte de Mancy est un témoin marqué de ses usages passés qui n'a pas révélé tous ses secrets.

Ce que vous y découvrirez

• **Des milieux naturels remarquables**
Les **pelouses sèches**, les **milieux forestiers et buissonnants** et les **éboulis calcaires** ont passionné de nombreux naturalistes à travers le temps, comme le botaniste Léon Miller ou le mycologue Narcisse Patouillard, originaire des environs.

• **Un hotspot « à sang froid »**
Ces milieux variés aux conditions exceptionnelles hébergent **10 des 12 espèces franc-comtoises de reptiles**. Le **Lézard à deux bandes**, digne mascotte des lieux, y est facilement observable. Des aménagements spécifiques pour lézarder ont d'ailleurs été installés pour lui faire honneur !

• **Une vue à quasi 360°**
Érigée sur le Revermont, entre Bresse, Petite Montagne et Premier plateau lédonien, la colline de Mancy donne **un aperçu original du massif jurassien et de sa géologie**.

Comment découvrir ce patrimoine ?

Une boucle d'un peu moins de 3 km fait le tour de la réserve naturelle.

Départ du sentier : soit depuis Lons-le-Saunier (derrière la gare SNCF, direction lycée agricole de Mancy), soit depuis Macornay. Dans les deux cas, le stationnement est possible et gratuit.

Durée du parcours : 1h00 environ

Niveau de difficulté : facile
Attention, l'accès depuis Macornay est raide (plutôt pour les sportifs).

Pour vous y rendre

La réserve naturelle de la Côte de Mancy se situe dans le **Jura**, sur les communes de **Lons-le-Saunier** et **Macornay**.

La Réserve Naturelle Régionale de la Côte de Mancy est co-gérée par le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté et par Jura Nature Environnement.



1

2

Certaines espèces étant très sensibles au dérangement, **merci de respecter la réglementation** : chiens tenus en laisse, feux, cueillette et camping interdits.

1 Le Lézard à deux bandes (anciennement appelé Lézard vert) a vite adopté l'espace en pierre sèche spécialement aménagé pour lui dans la partie sud de la réserve, l'un des lieux les plus chauds de Franche-Comté.
C. Lapprand - CENFC

2 Des chaises longues, pour s'imprégner de la nature, ont été fabriquées par les élèves du lycée agricole de Montmorot, avec du bois provenant du site et d'une scierie locale.
É. Bunod - CENFC

21 L'étang de Marcenay - Larrey : une oasis de biodiversité

Situé dans le Châtillonnais, au nord de la Côte-d'Or, cet Espace Naturel Sensible vous dévoilera ses secrets. Plongez dans son histoire et laissez-vous surprendre par son patrimoine exceptionnel.

Ce que vous y découvrirez

• 50 hectares d'eau libre, foisonnants de vie

Les **herbiers aquatiques à Characées**, à **Potamot fluët** et à **Cornifle submergé**, tapissent le fond de l'étang et servent d'abris pour de nombreux **poissons, larves d'insectes ou crustacés**. En surface, les **libellules** recherchent leurs proies ou un endroit pour pondre.

• L'une des plus vastes roselières de Côte-d'Or

Roseaux, massettes et joncs constituent une formidable cachette pour diverses espèces d'oiseaux comme le **Blongios nain** et la **Rousserolle turdoïde**.

• Un marais tufeux, milieu naturel typique du Châtillonnais

Caché dans la verdure, il abrite une **flore particulière**, adaptée aux sols riches en calcaire et gorgés d'eau une partie de l'année. Citons l'**Orchis incarnat** et la **Gentiane pneumonanthe**, toutes deux protégées.

• Des boisements humides

Que ce soit les fourrés denses de **Saules cendrés** et **bourdainés** disséminés au sein de la roselière et du marais ou les grands **Saules blancs et frênes** qui longent les berges de l'étang, ces milieux sont peuplés de nombreux oiseaux. Il est par exemple possible d'observer sur le site toutes les espèces de **pics** présentes en Bourgogne.

• Un patrimoine bâti remarquable

Témoins des activités industrielles passées (forge), subsistent un **haut-fourneau** et une **grange** qui servait de halle à charbon, datant tous deux du **XVIII^e siècle**. La grange fait désormais office de Maison du Terroir, lieu de vente de produits artisanaux.



1 La Rousserolle turdoïde se camoufle parfaitement dans les roselières.
F. Croset

Comment découvrir ce patrimoine ?

Une boucle aménagée de 4 km entoure l'étang. Un **observatoire ornithologique, accessible aux personnes à mobilité réduite**, offre une vue sur l'étang et sa roselière. Dès 2020, **des panneaux d'information** vous accompagneront dans votre découverte du patrimoine naturel du site.

Accès à l'étang :

Dans Marcenay, suivre les panneaux « Étang de Marcenay ». Deux parkings sont matérialisés, au niveau de la Maison du Terroir et du haut-fourneau et vers l'aire de pique-nique. L'accès à l'observatoire se fait depuis Larrey. Sur la D16, en direction de Villedieu, prendre le petit chemin sur la gauche, situé à 430 m du panneau indiquant la sortie du village.

Durée du parcours : 1h30 environ

Niveau de difficulté : facile

Pour vous y rendre

L'étang de Marcenay-Larrey se situe en **Côte-d'Or**, sur les communes de **Marcenay** et **Larrey**, à **90 km au nord-ouest de Dijon** et à **15 km à l'ouest de Châtillon-sur-Seine**.

Rendez-vous sur www.cen-bourgogne.fr pour connaître les animations proposées sur le site par le Conservatoire en partenariat avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux de Côte-d'Or et de Saône-et-Loire.



2

L'étang de Marcenay-Larrey est aussi le **paradis des pêcheurs**. Ses berges aménagées permettent la pratique de ce loisir. Une pêcherie est également visible.

2 La Leucorrhinie à large queue, protégée en France, affectionne les eaux stagnantes bien végétalisées.
G. Doucet - CENB

3 L'étang de Marcenay-Larrey au petit matin sous son manteau de brume
G. Doucet - CENB

3

Les Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne et de Franche-Comté
sont des associations loi 1901 agissant pour la préservation des
milieux naturels, la faune et la flore de la région.



O. Girard - CENB

Leurs principales missions sont de :

- **Connaître les milieux naturels et les espèces** pour mieux adapter la gestion sur les sites ;
- **Protéger les milieux naturels et la biodiversité menacés** en achetant des parcelles ou en passant des accords avec les propriétaires (privés, collectivités, etc.) ;
- **Gérer les milieux naturels par des techniques respectueuses de la biodiversité**, souvent en partenariat avec des agriculteurs ;
- **Sensibiliser à la préservation des espaces naturels remarquables ;**
- **Accompagner les acteurs locaux et les politiques publiques en faveur de la biodiversité.**

Pour toutes ces raisons, **nos Conservatoires sont reconnus d'intérêt général et agréés par l'État et la Région Bourgogne-Franche-Comté** qui reconnaissent le bien-fondé de nos actions et les soutiennent financièrement.

Adhérer aux Conservatoires, c'est nous encourager dans nos actions de protection et de sauvegarde du patrimoine naturel de votre région.
Votre soutien est très important pour nous. Vous témoignez que les citoyens s'impliquent à nos côtés dans la sauvegarde de la biodiversité.

Nos principaux financeurs

Nos actions sont possibles grâce au soutien et à la participation des **adhérents, donateurs et bénévoles**, à la collaboration et à l'aide de nombreux **partenaires** dont :



N°49 - 2^e semestre 2019
ISSN 1164-5628
Dépôt légal : 3^e trimestre 2019

Publication éditée par les Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne et de Franche-Comté

Directeurs de la publication :

Muriel LORIOD-BARDI / Daniel SIRUGUE

Photos de couverture :

Les Rochers du Carnaval à Uchon (71) - G. Aubert - CENB • RNR de la Tourbière de la Grande Pile - S. Moncorgé - CENFC

Comité de rédaction : Walter CHAVANNE, Régis DESBROSSES, Muriel LORIOD-BARDI, Patrice NOTTEGHEM, Gérard PAYEN, Guy POURCHET, Claude QUINTIN, Daniel SIRUGUE, Jean-Marie VALDENNAIRE, Yves VOLA + Comité technique

Comité technique : Christophe AUBERT, Elvina BUNOD, Romain GAMELON, Olivier GIRARD, Caroline NAJEAN

Secrétariat de rédaction : Elvina BUNOD, Caroline NAJEAN

Mise en page : Olivier GIRARD

Imprimé à 2500 exemplaires par S'Print

Ce numéro a bénéficié du soutien financier de la Région Bourgogne-Franche-Comté et de la DREAL Bourgogne-Franche-Comté.

Pour nous trouver

Les sièges



Chemin du Moulin des étangs
21600 Féney
Tél. 03 80 79 25 99
www.cen-bourgogne.fr



Maison de l'environnement
de Bourgogne Franche-Comté
7 rue Voirin - 25000 Besançon
Tél. 03 81 53 04 20
www.cen-franchemcomte.org



Les antennes

• En Côte-d'Or

Chemin du Moulin des étangs
21600 Féney
Tél. 03 80 79 25 99

• Dans l'Yonne

9 bis rue de l'Hôpital - 89200 Avallon
Tél. 03 45 02 75 84

• Dans la Nièvre

13 rue Marguerite Monnot - 58300 Decize
Tél. 03 45 82 93 07

• Réserve Naturelle Nationale du Val de Loire

44 rue du Puits Charles
58400 La Charité-sur-Loire
Tél. 03 86 60 78 25

• En Saône-et-Loire

Pont Seille - 71290 La Truchère
Tél. 03 85 51 35 79

• Réserve Naturelle Nationale du Ravin de Valbois

24 Grande rue - 25330 Cléron
Tél. 03 81 62 14 14